

Économie de proximité:

L'Etat lance un appel à projets!



Conférence de presse du lundi 11 novembre 2019, Château de Neuchâtel, salle de la Chapelle



Pourquoi soutenir l'économie de proximité ?

Jean-Nat Karakash

Conseiller d'Etat, Chef du DEAS



Économie de proximité

Basée sur la relation directe, l'économie de proximité contribue à :

- Renforcer les liens entre population, entreprises et territoire
- Conserver et accroître les richesses produites localement
- Responsabiliser à l'environnement naturel, économique et social





Une volonté forte du Conseil d'État...

Des ambitions claires affichées dans le programme de législature:

- Développer l'économie de proximité
- Impliquer l'ensemble du territoire dans une dynamique de prospérité
- S'inscrire dans une logique de développement durable





...largement partagée

Un contexte favorable pour lancer une dynamique collective :

- Objectif transversal des APS conclus entre l'Etat et les régions
- Programme d'impulsion validé par le Grand Conseil
- Prise de conscience environnementale dans la population





Pourquoi un appel à projets?

La voie de l'appel à projets permet de :

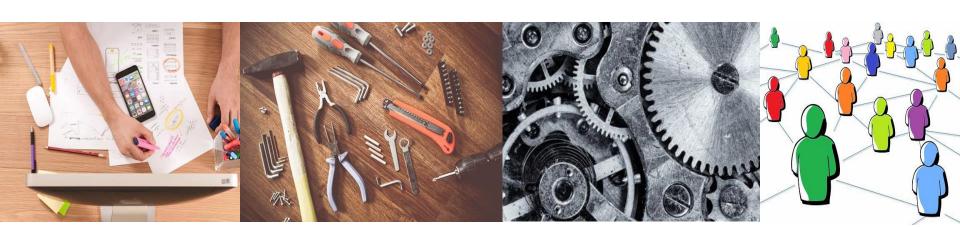
- Mobiliser, fédérer et impliquer toutes les énergies positives
- Prendre en compte la diversité des besoins et des opportunités
- Susciter des initiatives innovantes et soutenir les meilleures





Quels objectifs concrets?

- Renforcer l'économie de proximité de manière générale (valeur ajoutée captée localement)
- 2. Dynamiser les centres des villes et des villages
- 3. Assurer l'accessibilité des produits et des services dans les localités
- 4. Promouvoir le réflexe local auprès de la population et des entreprises
- Stimuler les partenariats et la collaboration entre les acteurs de l'économie de proximité





A vos bonnes idées!

Caroline Choulat

Cheffe de service adjointe service de l'économie



Quels projets?

L'appel à projet s'adresse à:

> tout groupement d'entreprises, association, institution ou autre groupe de personnes formalisé actif dans le domaine de l'économie de proximité.

Conditions et principes:

- Le projet répond à au moins l'un des cinq objectifs visés
- Plusieurs actrices et acteurs sont impliqués (partenariats privés ou publics-privés)
- Le projet ne peut pas être soutenu par les aides cantonales ordinaires
- Le projet bénéficie aussi d'autres sources de financement
 - ➤ les meilleurs projets pourront bénéficier d'un soutien cantonal maximal de 50%, représentant au maximum un montant de 50'000 CHF
- Le montant accordé doit viser à lancer et/ou consolider le projet
 - soutien d'impulsion unique qui ne pourra pas être pérennisé dans le long terme.





Critères d'évaluation

Seront privilégiés les projets qui:

- ont une approche innovante ou qui transposent une expérience positive menée ailleurs;
- sont suffisamment réalistes pour atteindre les objectifs visés;
- sont cohérents avec les trois dimensions du développement durable (environnement, social, économie);
- présentent des effets de levier (retombées positives);
- peuvent réellement démontrer la pertinence du soutien demandé;
- n'entraînent pas de concurrence au plan local;
- contribuent à d'autres objectifs des APS ou du programme de législature.





Autres critères

La liste des projets sélectionnés tiendra aussi compte :

- des équilibres régionaux (dissémination territoriale);
- de la diversité des secteurs d'activité;
- des typologies d'acteurs impliqués;
- de la couverture des différents objectifs visés.





Exemples de projets recherchés

- Création de réseaux d'entreprises pour partager la réponse à leurs besoins
- Partenariats entre fournisseurs et distributeurs locaux
- Partenariats privé-public ou privé-privé permettant la survie de petits commerces locaux
- Démarches du type « boutique à l'essai » visant à éviter les vitrines vides





Exemples de projets recherchés

- Initiatives permettant à plusieurs acteurs de proposer ensemble des prestations d'avenir
- Soutien à des campagnes de promotion ou de mobilisation en faveur de la consommation locale et des circuits courts
- > Soutien au développement de prestations qui manquent localement
- Partenariats permettant d'augmenter la consommation locale par les pendulaires et visiteurs du canton
- > Salons commerciaux ou animations similaires liées à la consommation de proximité







Modalités concrètes

- Les projets peuvent être envoyés jusqu'au 31 janvier 2020 à neco@ne.ch.
- Les conditions de participation, les critères d'évaluation et le formulaire à remplir sont disponibles sur le lien www.ne.ch/economiedeproximite.
- L'enveloppe consacrée à ce premier appel à projets est de l'ordre de 200'000 CHF, d'autres seront lancés d'ici 2023.





Merci de votre attention.

Questions?

